

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 28 mai 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/05/28-4/08****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210528-lmc100000022049-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 02/06/2021

Réception Préfet : 02/06/2021

Publication RAAD : 02/06/2021

Commission n° 4 – Solidarités
Rapporteur : POTTIEZ-HUSSON Valérie

OBJET : Avenant n°1 à la convention «Rendez-vous Solidarités».

Le Schéma des solidarités 2019-2024, adopté en juin 2019, est articulé autour de la mise en œuvre de 10 principes, parmi lesquels se trouvent l'égal accès aux services, la proximité et l'adaptabilité des réponses aux besoins, associées à une efficacité des moyens, cohérents, simples et clairs.

C'est pourquoi, à la suite de la mise en place depuis le 3 juillet 2020 de la plateforme numérique pour la prise de rendez-vous en ligne des usagers des Maisons départementales des solidarités pilotes puis à sa généralisation à l'ensemble des Maisons départementales des solidarités (MDS) depuis octobre 2020, il est apparu nécessaire de préciser certains des engagements des collectivités et de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), sans qu'il y ait de modification sur l'engagement financier et les prestations des membres du Consortium RDV-Solidarités.

Pour ce faire, il est proposé de renouveler l'engagement du Département de Seine-et-Marne par un avenant qui précise les modalités de traitement sans modification sur l'engagement des parties.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 2018-493 en date du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative au Règlement Budgétaire et Financier, modifié par la délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 4/03 en date du 14 juin 2019 approuvant la mise en place d'une plateforme numérique pour la prise de rendez-vous en ligne des usagers dans les Maisons départementales des solidarités,

VU la délibération du Conseil départemental n°4/12 en date du 17 décembre 2020 approuvant le transfert de gestion de la plateforme numérique pour la prise de rendez-vous en ligne à l'Association Nationale des Collectivités Territoriales (ANCT),

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis de la Commission précitée,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'avenant n°1 à la convention de partenariat.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne à signer ledit avenant au nom du Département, tel qu'il figure en annexe à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
M. Arnaud de BELENET
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD qui a donné pouvoir à Mme Véronique VEAU
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK qui a donné pouvoir à M. Jean-Marc CHANUSSOT
Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

A été ABSENT (1) :

M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne